

# Colloque

Vendredi 13 décembre 2019

Cercle de l'Union Interalliée  
33, rue du Fbg Saint-Honoré 75008 Paris

Présentation des  
**Ordonnances de la Loi Élan**  
modifiant le statut de la copropriété



Organisé par la Chambre Nationale  
des Experts en Copropriété

Nos partenaires :

# Colloque

Vendredi 13 décembre 2019

Cercle de l'Union Interalliée

## Programme

9h00

Accueil des participants

9h15

### Présentation de la journée et de l'Ordonnance

**Patrice LEBATTEUX**

Avocat Honoraire, Président de la CNEC

**Bernard PÉROUZEL**

Expert Honoraire, Vice-Président de la CNEC

9h30

### Évolution du statut de la copropriété

**Daniel TOMASIN**

Professeur Émérite, à l'Université Toulouse 1

**Mathieu POUMARÈDE**

Professeur agrégé, à l'Université Toulouse 1, Directeur de l'IEJUC

10h00

### Le champ d'application de la loi : les petites copropriétés, les copropriétés à deux

**Jean-Louis BERGEL**

Professeur Émérite à l'Université d'Aix-Marseille

**Loïc CANTIN**

Expert judiciaire, Vice-Président de la FNAIM

10h45

Pause

11h15

### Le règlement de copropriété

**Florence BAYARD-JAMMES**

Docteur en droit, Professeur à TBS Business School

**Stéphane LELIÈVRE**

Notaire Associé

11h45

### Le conseil syndical

**Gilles ROUZET**

Conseiller Honoraire à la Cour de Cassation

**David RODRIGUES**

Juriste à la Confédération du Logement et du Cadre de Vie

12h15

La parole est à la salle

12h45

Déjeuner

14h30

## Le syndic

**Jean-Marc ROUX**

Maître de conférences à Aix-Marseille

**Olivier SAFAR**

Administrateur de biens, Président de la Commission Copropriété UNIS, Trésorier de la CNEC

15h00

## L'assemblée générale

**Jean-Robert BOUYEURE**

Avocat Honoraire, Rédacteur en Chef de la Revue Administrer

**Christophe TANAY**

Président de l'UNIS

15h30

## Les travaux

**Christelle COUTANT-LAPALUS**

Maître de conférences en droit privé, HDR, Université de Bourgogne, co-responsable du DSN

**Caroline JAFFUEL**

Magistrate Honoraire

**Véronique BACOT-RÉAUME**

Expert judiciaire près la Cour de Cassation

**Agnès LEBATTEUX-SIMON**

Avocat, Professeur à l'ICH

16h30

Pause

17h00

## Syndicat secondaire, scission, surélévation

**Jacques LAFOND**

Docteur en droit

**Denis BRACHET**

Géomètre-Expert, Vice-Président de la CNEC

17h30

## Syndicat et procédures

**Patrick BAUDOIN**

Avocat, Président d'Honneur de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme

**Pascale BURDY-CLÉMENT**

Avocat, Professeur à l'ICH de Lyon

18h00

La parole est à la salle

18h30

## Propos conclusifs

**Hugues PÉRINET-MARQUET**

Professeur agrégé à l'Université Panthéon-Assas Paris II

# Informations pratiques

## **CERCLE DE L'UNION INTERALLIÉE Salle des conférences « Salon Foch»**

33, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Tél : 01 42 65 96 00

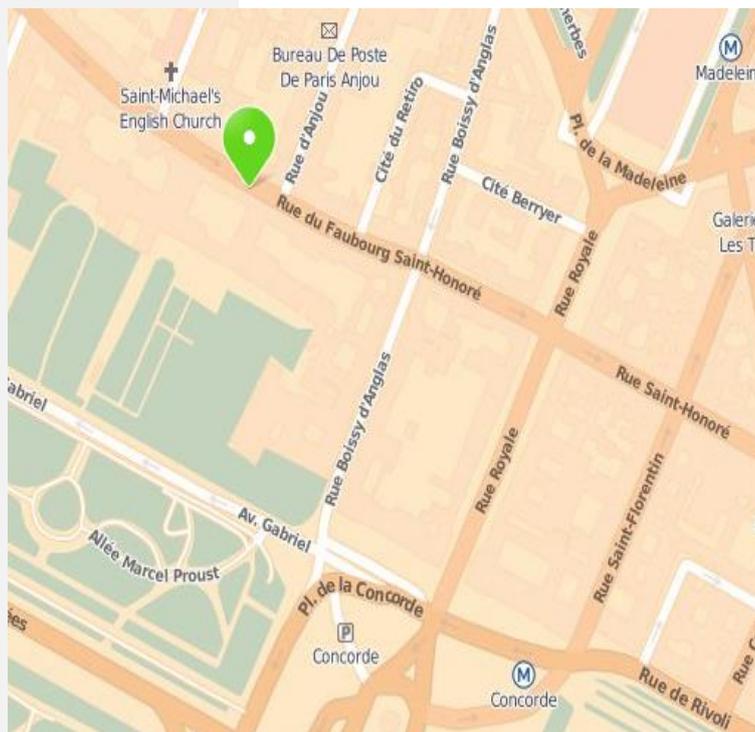
Fax : 01 42 65 70 35

### **Métro :**

Madeleine ou Concorde

### **Parking :**

Madeleine ou Concorde



### **Objectifs pédagogiques :**

Aux termes du II de l'article 215 de la Loi ELAN, le gouvernement publiera l'Ordonnance portant modernisation et simplification des règles de gouvernance de la copropriété.

La CNEC s'est lancée le défi d'exposer, dès le 13 décembre, de façon précise, l'ensemble des mesures qui résulteront de l'Ordonnance et pour ce faire a obtenu de spécialistes réputés qu'ils acceptent d'étudier les nouveaux textes dès leur publication et de se répartir la présentation des différents thèmes du statut de la copropriété.

### **Prérequis :**

Avoir des connaissances générales en droit de la copropriété.

### **Public visé :**

Le colloque s'adresse principalement aux professionnels de l'immobilier :

Administrateurs de biens, Administrateurs judiciaires, Avocats, Géomètres-Experts, Notaires, Spécialistes du droit immobilier ainsi que les collectivités locales et opérateurs publics ou semi-publics intervenant dans l'habitat privé (SEM, OPHLM, Caisse des dépôts...).

### **Méthodes et outils :**

Un dossier de travail comprenant les plans détaillés des interventions sera remis à chacun des inscrits au congrès. Chaque exposé sera suivi d'un échange avec les participants. Validation de 7 heures de formation.

## **Chambre Nationale des Experts en Copropriété (CNEC)**

Renseignements et inscriptions : Valérie ABITBOL

17, rue du Sergent Bauchat - 75012 Paris

01 44 74 68 40 - [info@la-cnec.org](mailto:info@la-cnec.org)

Le programme du colloque est susceptible de modifications de dernière heure, indépendantes de notre volonté

# Bulletin d'inscription

À renvoyer par courrier  
Au plus tard le 6 décembre 2019

Chambre Nationale des Experts en Copropriété  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 Paris

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Organisme/société : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

## Colloque du vendredi 13 décembre 2019

### Cercle de l'Union Interalliée

#### Droit d'inscription des participants :

-Tarif participant (*forfait incluant déjeuner, pauses, cocktail dînatoire*)

Nombre ..... x 450,00 € = ..... €

-Tarif accompagnant (*cocktail dînatoire*)

Nombre ..... x 80,00 € = ..... €

**Total :** ..... €

Assistera :

- Déjeuner
- Cocktail dînatoire

*Adresse de facturation si différente :*

.....

Code postal : ..... Ville : .....

*Règlement par chèque à l'ordre de la C.N.E.C.*

*L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement.*

*Une facture acquittée ainsi que la convention de règlement et l'attestation de présence vous seront envoyées.*

*L'attestation de présence et la validation des heures de formation vous seront délivrées sur place.*

**LE PORT DE LA VESTE ET DE LA CRAVATE EST OBLIGATOIRE**